

# **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU LUNDI 2 MARS 2020**

## **OBJET : ACQUISITION D'UN BUNGALOW SANITAIRE POUR LE STADE DE BOULES**

Le Maire présente à l'Assemblée la demande de l'Association La Boule Montreusienne, pour la pose d'un bungalow sanitaire au terrain de boules, afin de pouvoir organiser dans les meilleures conditions possible l'accueil du public lors de concours, mais également les enfants de l'école pour des activités ludiques.

Après présentation des différents devis, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accepter l'offre de la société BUNGALOW PRO, pour un montant de 5 825€HT, soit 6 990€TTC.

Les crédits nécessaires seront prélevés sur la dotation de 25% des dépenses d'investissements 2019 du Budget Communal, conformément à la délibération du Conseil Municipal du 20 décembre 2019, et imputés sur l'article 21318 opération à créer n° 300 "Installation bungalow sanitaire".

***Unanimité***

## **OBJET : MAISON DE SANTE : ECLAIRAGE SUR PARKING**

Le Maire informe l'Assemblée de l'avancement des travaux de la Maison de Santé, pour laquelle il est nécessaire d'installer un éclairage public sur le parking.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée accepte cette installation pour un montant total de 566€HT (679.20€TTC) et autorise le Maire à signer le devis de l'entreprise SEEB correspondant.

Les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 21534 opération 206 "Eclairage Public" du Budget Communal.

***Unanimité***